

Estimation de salaire des ASC

➤ Conditions de diplômes :

Equivalent Catégories	Administratif		Technique	
A	ASC Niveau I	BAC + 3	ASC Niveau I	BAC + 5 (possibilité BAC + 3 si 20 années d'expériences)
B	ASC Niveau II	BAC	ASC Niveau II	BAC + 2 (possibilité BAC si 10 années d'expériences)
C	ASC Niveau III	Sans diplôme	ASC Niveau III	CAP – BEP

NB : BAC +2 exigé pour un poste de chargé d'affaires ou chargé de projet de maintenance.

La DRH-MD reprend l'expérience professionnelle civile en lien avec le poste et en fonction des missions de la FDP.

Les expériences valorisées au titre de l'alternance sont retenues à hauteur de 100%.

➤ Rémunération nette :

Equivalent Catégories	Années d'expériences	Administratif	Technique
A	0 à 5 ans	1 950 à 2 200 €	2 300 à 2 500 €
	6 à 10 ans	2 200 à 2 400 €	2 500 à 2750 €
	11 à 15 ans	2 400 à 2 700 €	2 750 à 3450 €
	16 à 20 ans ou +	2 700 € et +	3 450 € et +
B	0 à 5 ans	1 600 à 1 700 €	2 000 à 2 250 €
	6 à 10 ans	1 700 à 1 850 €	2 250 à 2500 €
	11 à 15 ans	1 850 à 1950 €	2 500 à 2 650 €
	16 à 20 ans ou +	1 950 € et +	2 650 € et +
C	0 à 5 ans	1 407 €	1 600 à 1 700 €
	6 à 10 ans	1 407 à 1 440 €	1 700 à 1 850 €
	11 à 15 ans	1 440 à 1 490 €	1 850 à 2 000 €
	16 à 20 ou +	1 490 € et +	2 000 € et +